

Assurance-chômage—Loi

Monsieur l'Orateur, cette affirmation du député de Charlevoix, j'en suis très heureux, démolit la thèse de certains «patronneux» qui essaient de faire croire à la population, non seulement en période de campagne électorale mais dans d'autres circonstances, que pour qu'une région puisse jouir de la prospérité il faut qu'elle élise des députés du parti de la majorité. Or, monsieur l'Orateur, cela est absolument faux parce que le Parlement canadien est un Parlement responsable et tous les députés travaillent d'une façon consciencieuse, j'en suis convaincu, pour aider autant que possible le gouvernement à assumer sa responsabilité qui consiste à assurer à toutes les régions du pays des chances égales de développement, pour que tous les travailleurs puissent trouver de l'emploi et gagner leur vie honorablement, ce qui serait de nature à limiter de beaucoup les problèmes d'assurance-chômage, de prestations et de toutes sortes de complications qui s'ensuivent.

Monsieur l'Orateur, il m'arrive parfois de me demander: Est-ce que le gouvernement veut réellement combattre le chômage ou les chômeurs? Ce n'est pas tout à fait la même chose. Combattre le chômage, c'est prendre les dispositions nécessaires pour assurer dans notre pays le développement industriel à tous les niveaux, le développement commercial, le développement agricole pour que notre population active, nos travailleurs, puissent trouver de l'emploi et gagner leur vie.

Or, monsieur l'Orateur, depuis quelques années nous subissons cette plaie de l'inflation et du chômage et nous n'avons qu'à relire les divers discours du trône dans lesquels nous pouvons relever que le gouvernement au cours de la session, disons du 27^e, du 28^e ou du 29^e Parlement, va s'attarder à combattre l'inflation au risque d'augmenter le chômage.

Dans un autre discours du trône, on trouvera que le gouvernement veut insister sur la lutte au chômage au risque d'augmenter l'inflation. Cela a été exactement la même chose dans les discours à l'occasion de la présentation des budgets, que ce soit à l'époque de M. Benson, alors ministre des Finances, ou de M. Turner, ou de M. Macdonald, ou de M. Chrétien, on a toujours adopté la même formule. On présente un budget pour combattre l'inflation. Il y a assez longtemps que cela dure. On comprend que cela sera de nature à augmenter le chômage, mais le chômage est moins pire que l'inflation. Dans une autre circonstance, c'est un budget pour combattre le chômage. On comprend que ce sera de nature à augmenter l'inflation, mais c'est encore mieux de subir l'inflation que de subir le chômage. Monsieur le président, on tourne en rond comme cela. On continue toujours de la même façon et on n'apporte pas de solution réellement valable.

Je voudrais au cours de mes quelques remarques dire au gouvernement tout l'espoir que j'ai de le voir enfin présenter des formules visant à encourager réellement d'une façon positive l'amour du travail de nos travailleurs, pour qu'ils soient incités à accepter des emplois et à donner le meilleur rendement pour être en mesure de gagner leur vie et de bien servir le pays.

Monsieur le président, je ne suis pas le seul, j'en suis convaincu, à déplorer le fait qu'après avoir fait suivre des cours de perfectionnement à des travailleurs, après leur avoir fait suivre des cours de recyclage, après leur avoir imposé toutes sortes de conditions pour qu'ils puissent se qualifier et être capables d'accepter un emploi sur le marché du travail, ces gens, quel que soit leur âge, quelles que soient leurs responsa-

bilités dans la vie, ces personnes après avoir suivi à la lettre les indications des orienteurs pour qu'elles s'adonnent à tel ou tel métier, après avoir terminé leurs cours et lorsqu'elles se présentent devant l'employeur, ce dernier leur pose cette question: Avez-vous de l'expérience? Monsieur le président, si j'avais 20 ans, après avoir dit à l'employeur que je visite que je viens de terminer un cours de perfectionnement quelconque, et s'il me posait la question: Avez-vous de l'expérience? Je crois qu'il aurait une gifle dans la figure. C'est là une insulte à une personne. Elle vient de le dire: Je viens de terminer mon cours, je viens de recevoir mon diplôme, je suis prête à entrer sur le marché du travail, voulez-vous m'employer? Et alors on lui dit: Oui, je voudrais bien, mais as-tu de l'expérience? Sait-on, monsieur le président, que si à toutes ces personnes qui leur demandent si elles ont de l'expérience, si à ces dirigeants d'entreprises, si à ces fonctionnaires de n'importe quel ministère, de n'importe quel niveau de l'administration, que ce soit municipal, provincial ou fédéral, on avait posé la même question, il n'y en aurait pas beaucoup de ceux-là qui auraient l'avantage d'obtenir un emploi? Il faut toujours donner une chance à quelqu'un avant de le refuser. Il s'est préparé. Le gouvernement a dépensé de l'argent pour tâcher de l'aider à se bien préparer à occuper une fonction quelconque, à remplir une mission, à exercer un métier, mais si tous les employeurs lui refusent cette possibilité à cause de son manque d'expérience, il ne prendra jamais d'expérience. Et la seule expérience qu'il va acquérir, monsieur le président, c'est celle de se sentir rejeter. Il va se sentir incapable de faire quelque chose de valable dans son pays, et il va dire: Je suis mûr pour vivre toute ma vie du bien-être social. Ce n'est pas une vocation cela, monsieur le président, le bien-être social. Il y a autre chose que cela dans la vie que l'on peut faire. Et c'est là que je voudrais, encore une fois, fortement insister auprès du gouvernement pour que, durant les périodes difficiles que nous traversons, alors que l'entreprise privée n'est pas en mesure d'absorber toute cette main-d'œuvre et toute cette jeunesse, les pouvoirs publics assument leurs responsabilités en organisant systématiquement des travaux publics qui seraient de nature à bâtir des choses d'utilité publique dont la population a absolument besoin, des choses nécessaires.

En dernier lieu, monsieur le président, je vois que vous vous apprêtez à me dire que mon temps de parole est écoulé, je veux bien l'accepter, mais je voudrais rappeler encore une fois au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qu'il serait bon qu'avec ses collègues il examine à nouveau cette formule de revenu minimum annuel garanti qui a été mise de l'avant et qui a été étudiée par le gouvernement fédéral et les provinces, que l'on revienne là-dessus et qu'on établisse le plus rapidement possible cette possibilité d'assurer à chacun un revenu minimum annuel garanti, laissant à chacun l'espoir d'aller gagner davantage par son travail et s'assurer ainsi une subsistance plus complète.

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, le premier amendement à ce bill n'a certainement rien à voir avec le premier amendement à la constitution des États-Unis, qui garantit la liberté d'expression aux Américains. Nous en serons privés, de toute évidence, et ce, par suite de l'application de l'article 75C du Règlement. L'analogie que je fais n'est pas très heureuse, mais le premier de plusieurs